

La gestion du pâturage dans une exploitation normande axée sur la qualité de l'herbe et des produits

O. Leray¹, J. Pavie², J.L. Gaugain³

L'A.F.P.F. organisait les 25 et 26 septembre 2001 son Voyage d'étude en Normandie pour illustrer le thème des Journées d'information 2001. Une des étapes était la visite de la ferme de Montavigny, située dans une région particulièrement favorable à la pousse de l'herbe et comprise dans les zones A.O.C. Camembert et Pont l'Evêque. Extraits du témoignage de Jean Luc Gaugain...

RÉSUMÉ

Dans le Calvados, M. Gaugain pratique un système fourrager "tout herbe" particulièrement performant. Il produit 275 000 l de lait (46 vaches à 6 000 l) et 30 bœufs (vendus à 450 kg) sur 81 ha de prairies naturelles ayant une production bien répartie sur l'année ; le chargement est de 1,4 UGB/ha. L'éleveur privilégie une production de qualité basée sur une alimentation des animaux simple et économe : frais de concentré réduits (0,15 F/l de lait), pâturage exclusif pendant 8-9 mois (40 puis 85 ares/vache). Les vêlages sont assez étalés (50% en automne), pour répartir la production. Comme pour la fertilisation azotée, relativement faible, le pâturage est ajusté en permanence pour fournir constamment une herbe de qualité ; dans le même objectif, les parcelles sont déprimées, génisses et bœufs pâturent après les laitières pour nettoyer les parcelles, et les accès aux parcelles sont soignés pour limiter le piétinement...

MOTS CLÉS

Aliment concentré, bovin, exploitation agricole, gestion du pâturage, Normandie, prairie permanente, production de viande, production laitière, qualité des produits, système d'élevage, système fourrager.

KEY-WORDS

Cattle, concentrates, dairying, farm, forage system, grazing management, meat production, Normandy, permanent pasture, product quality.

AUTEURS

1 : Chambre d'Agriculture du Calvados, F.14100 Lisieux ; o.leray@calvados.chambagri.fr

2 : Institut de l'élevage, F-14053 Caen

3 : Exploitant agricole, F-14430 Criqueville-en-Auge

La Normandie est notamment connue pour ses vertes prairies, ses vaches normandes et ses fromages A.O.C. Pourtant, le maïs et les Prim'Holstein se sont fortement implantés. La campagne résonne au bruit des discussions sur la modification probable des cahiers des charges portant sur l'alimentation et la race. Bien des agriculteurs sont méfiants et sceptiques à propos de ces changements.

Il existe cependant quelques exploitants qui travaillent en système dit "traditionnel" et présentent des résultats technico-économiques performants. La visite organisée par l'A.F.P.F. fut l'occasion de regarder de près les pratiques de Jean Luc GAUGAIN, éleveur avec un système fourrager "tout herbe", producteur de lait et de bœufs dans un système sans ensilage. Son témoignage a permis de mettre en avant quelques éléments expliquant la qualité de la gestion de son pâturage et, plus globalement, de son système d'exploitation.

1. Un exploitant en adéquation avec les potentialités naturelles de l'exploitation

*** Un contexte pédoclimatique adapté à la pousse de l'herbe**

Située dans le nord du Pays d'Auge, à la limite d'une zone de marais, l'exploitation repose sur des sols limono-argileux sur fond d'argile moyennement profond. La zone est dotée d'un climat doux et pluvieux, sans sécheresse marquée, qui permet une pousse de l'herbe régulière. Le corps de ferme est entouré d'un parcellaire de 30 ha dont 10 ont été drainés en 1994. Ce sont des prairies naturelles de bonne qualité destinées en premier lieu à l'alimentation des vaches laitières. Les 51 ha restants sont dispersés en différentes parcelles de 6 ha au minimum dans un périmètre de 8 km. La qualité de ces parcelles est assez variable. Cela va du marais assez productif (> 10 t MS/ha) jusqu'à des parcelles en pente, de végétation peu productive (< 4 t MS/ha). Une partie du marais est cependant inondée tout l'hiver.

*** Une reprise dans la continuité**

J.L. GAUGAIN s'est installé en 1993 sur la ferme de ses parents qui disposaient alors de 47 ha de prairies naturelles et d'un droit à produire de 100 000 litres. A l'installation, l'exploitation s'est agrandie pour atteindre 70 ha de prairies naturelles avec 235 000 litres de droit à produire. Aujourd'hui, la structure est composée de 85 ha pour la même référence laitière. Dès son installation, l'éleveur a développé en complément une production de bœufs de 3 ans à l'herbe. L'objectif de 30 bœufs par an produits sur l'exploitation est aujourd'hui atteint.

C'est un système traditionnel du Pays d'Auge comprenant deux ateliers: bovin lait et bovins viande. La production de pomme sur l'exploitation est assez marginale. Ce système est volontairement basé sur la valorisation de l'herbe car J.L. GAUGAIN a pour objectifs de se dégager du temps pour d'autres activités, d'optimiser le revenu et d'avoir des conditions de travail satisfaisantes.

2. Du lait et des bœufs sur prairies permanentes

*** L'atelier lait en quelques chiffres**

Le troupeau de vaches laitières est composé de 46 vaches de race Normande et de 15 génisses élevées chaque année (tableau 1). Selon les besoins pour le renouvellement, deux à trois génisses pourront être vendues comme amouillantes. Le lait est vendu à la fromagerie Thébault, petite structure affiliée au groupe Tribalat. "*La fromagerie*", comme l'appelle l'éleveur, "*soutient ses producteurs qui ont choisi un système tout herbe sans ensilage et 100% en race Normande. Elle offre une prime de 0,17 F/l pour le respect complet de ces conditions. Avec les primes qualités A.O.C. et le paiement de la matière utile, j'ai obtenu sur la campagne passée un prix moyen du litre de lait livré de 2,70 F*". J.L. GAUGAIN a livré 259 000 l de lait et fourni 18 000 l de lait pour l'alimentation des veaux, soit une moyenne de 6 020 litres par vache présente avec des taux moyens butyreux et protéique de respectivement 45 g/l et 36 g/l.

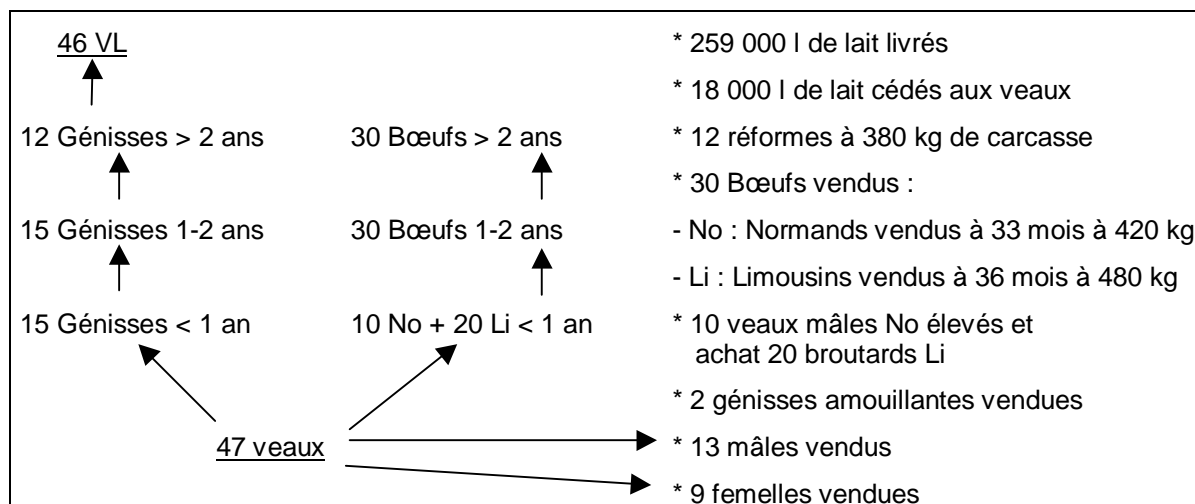
*** L'atelier bœufs en quelques chiffres**

L'effectif du troupeau de bovin viande se compose de 10 veaux normands issus de l'élevage et de 20 brouards limousins achetés à l'âge de 8 mois environ. Ils sont élevés à l'herbe dans l'objectif de les vendre entre 32 et 36 mois. Les bœufs limousins, innovation récente pour satisfaire un débouché spécifique trouvé par l'éleveur, et les meilleurs normands sont vendus directement en boucherie pour un poids de carcasse compris entre 420 et 480 kg. "*Mon boucher sur Paris me prend un bœuf tous les 8 jours. Il souhaite avoir des carcasses lourdes qu'il me*

paye environ 28 F/kg pour les limousins et 20 F/kg en normand" précise l'éleveur. Les autres bœufs et les veaux de 15 jours non destinés à l'élevage sur l'exploitation sont vendus en circuit classique.

TABLEAU 1 : Le cheptel de M. GAUGAIN en vitesse de croisière.

TABLE 1 : Usual stand of Mr. GAUGAIN'S stock.



*** Des objectifs de reproduction précis**

50% des vêlages ont lieu à l'automne, afin de permettre la meilleure valorisation possible du lait produit et de limiter les effets du creux de pousse de l'herbe en été. L'éleveur souligne toutefois que "les autres vêlages sont volontairement étalés sur le reste de l'année afin de pouvoir fournir une quantité de lait justifiant le déplacement du laitier distant d'environ 40 km. Je lui livre ainsi entre 500 et 850 l par jour toute l'année". Dans cette optique, J.L. GAUGAIN préfère les vaches ayant une bonne persistance. Toutes les génisses et les vaches laitières sont inséminées.

*** Des veaux au lait doux et au foin**

Les veaux sont élevés au lait de vache jusqu'à 10 semaines à raison de deux repas par jour (repas de 2,5 à 3,5 kg), puis un repas par jour avant le sevrage (4 kg). Pendant cette période, ils disposent de paille et de concentrés. Ensuite, de 10 semaines à 6 mois, âge de la mise à l'herbe, ils passent à une ration foin - concentrés (2 kg de concentrés et foin à volonté, environ 4 kg). Le concentré est composé de luzerne et de pulpe de betterave.

*** Une alimentation simple et économe**

L'observation des tableaux 2 et 3 permet de mettre en évidence deux principes : le souci d'être économe en concentré et de maximiser le pâturage. Ainsi, lors de la dernière campagne, l'éleveur a distribué 810 kg de concentrés par vache laitière pour un coût de 0,15 F/l de lait à 7%. Rien n'est laissé au hasard dans le choix des concentrés. L'éleveur précise "Je choisis volontairement des aliments simples car ils sont bons marché. De plus, je peux ainsi prévenir tout risque de trace d'O.G.M. dans l'alimentation de mes animaux".

La maximisation du pâturage, que ce soit pour les vaches laitières ou pour les bœufs, se traduit par des durées de pâturage de l'ordre de 8 à 9 mois et une surface offerte aux animaux importante. Si la durée de la saison de pâturage n'est pas très surprenante en Normandie, la particularité de ce système est qu'aucun autre fourrage n'est distribué pendant ce temps. Par ailleurs, la quantité de concentré distribué et le coût résultant sont très faibles à système de production et performances équivalents.

TABLEAU 2 : Schéma d'alimentation des vaches laitières de l'exploitation de M. GAUGAIN.

TABLE 2 : Feeding of the dairy cows on Mr. GAUGAIN'S farm.

Concentrés et fourrages													Besoins/animal/an	
	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M		
Drêche de blé									1,5 kg/VL/j				225 kg	
Luzerne 23	1 kg/j								1,5 kg/VL/j				255 kg	
Blé	1 kg/j								2 kg/VL/j				330 kg MS	
Betterave									3 kg/VL/j				450 kg MS	
Foin									8 kg/VL/j				1 200 kg MS	
Pâturage														
			40 ares/VL (18 ha)		85 ares/VL (38 ha)									
	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M		

TABLEAU 3 : Schéma d'alimentation des bœufs normands et des génisses de l'exploitation de M. GAUGAIN.

TABLE 3 : Feeding of the steers (Norman breed) and the heifers on Mr. GAUGAIN'S farm.

										Total	
Lait (l)		400								400 l	
Pulpe et luzerne (kg/j)			2				1,5			420 kg	
Foin (kg/j)			3				6		10	1 920 kg	
CMV (g/j)			50				50		100	27 kg	
Pâture (ares/UGB)					85			45/85		45/80	1,5 ha
Mois	0	6	12	18	24	30	36				

3. Un système fourrager performant

* Des surfaces à pâturer constamment adaptées

Les Vaches Laitières (tableau 2) disposent de 18,4 ha (40 ares/VL) de pâture au printemps et de 38 ha (85 ares/VL) en été et à l'automne. Quant aux génisses et aux bœufs, ce sont 25 ha au printemps et 41 ha le reste de l'année qui sont mis à leur disposition. J.L. GAUGAIN fauche 40 ha pour en faire du foin en première

coupe et 10 ha en seconde coupe, ce qui lui permet de récolter environ 185 tonnes de MS. Le rythme de retour sur les parcelles est d'environ 4 semaines au printemps et 7 à 8 semaines en été/automne. *"L'important n'est pas le nombre de jours de repousse, ce n'est qu'un indicateur; c'est le repérage des zones qui poussent plus vite et le fait de ne pas laisser les animaux sur les surfaces pâturées afin qu'ils ne consomment pas les petites pousses tendres"*. L'éleveur précise en outre *"Je prévois un parcours de pâturage pour mes vaches laitières sur environ un mois que je réactualise à chaque observation de la pousse. Rien n'est fixé par avance; c'est une constante adaptation"*. Ainsi, les surfaces de fauche sont décidées assez tard. Une fois établie, une surface de fauche peut être débrayée pour faire face à un manque d'herbe ponctuel et réciproquement. Toutes ces prévisions, J.L. GAUGAIN les effectue dans sa tête ! C'est une sorte de gymnastique intellectuelle que de réagir et d'anticiper l'organisation de son pâturage.

* Des accès aux parcelles soignés

L'éleveur a apporté un soin tout particulier aux entrées de ses parcelles destinées aux vaches laitières. Cela permet de prolonger le pâturage malgré une pluviométrie importante sans trop détériorer les entrées ni abîmer les articulations ou les mamelles des animaux. Chaque grande parcelle possède ainsi au moins 3 entrées distinctes. J.L. GAUGAIN précise : *"je fais varier régulièrement les zones de passage pour ne pas trop marquer le sol"*. Chaque parcelle destinée aux vaches laitières est alimentée en eau courante.

* Une conduite du pâturage peu commune

Un pâturage de qualité est l'élément clef de ce système fourrager. La grande particularité de ce mode d'exploitation réside en l'adaptation systématique des surfaces offertes aux animaux en fonction de la pousse de l'herbe grâce à l'utilisation d'un fil avant et, la plupart du temps, d'un fil arrière. Ainsi, les grandes parcelles attenantes à la stabulation sont pâturées dans de bonnes conditions et se trouvent subdivisées en un grand nombre de petites parcelles de surfaces variables.

La taille des parcelles est décidée de telle sorte que les animaux n'y passent pas plus de 3 à 4 jours. A la question posée concernant le temps à passer pour déplacer des clôtures, l'éleveur répond : *"J'utilise un enrouleur démultiplié qui me permet de récupérer mon fil au même rythme que je marche. En même temps, je défais mes piquets. Arrivé au bout, je m'avance de la distance souhaitée, je plante mes piquets en même temps que j'y attache le fil. En un aller et retour, la clôture électrique est déplacée"*.

La mise à l'herbe est précoce sous forme de déprimage de l'ensemble des parcelles accessibles par les vaches laitières. Après un premier passage, le pâturage est concentré sur les surfaces de printemps. Les hauteurs d'herbe à l'entrée des vaches laitières sont comprises entre 8 et 10 cm à l'herbomètre. L'agrandissement sur les surfaces de fauche s'effectue au cours du mois de juillet, en fonction des dates de fauche. Le système fonctionne mieux lorsque celles-ci sont précoces, c'est-à-dire fin mai - début juin pour les foins. La rentrée en stabulation s'effectue au cours du mois de décembre, en fonction de la pluviométrie et donc de la portance des sols.

Par ailleurs, l'association du pâturage de lots de génisses ou de bœufs, notamment au printemps, au pâturage des vaches laitières permet de corriger la végétation médiocre d'une pâture par une pression de pâturage plus forte que celle demandée aux laitières. *"Je préfère utiliser des animaux pour faire consommer les refus des vaches laitières plutôt que de les broyer avec le risque que le développement d'une litière végétale augmente les refus. Je n'hésite pas à déplacer des animaux selon les besoins"*.

* Une conduite de la fertilisation azotée au cas par cas

La fertilisation azotée est pilotée avec une grande précision selon des règles propres à l'éleveur. *"Sur les parcelles destinées aux vaches laitières, je mets en général 20 kg d'azote à l'hectare à partir de février, quand les sols portent, pour stimuler la pousse dès la mise à l'herbe. Ensuite, si je sens au mois de juin qu'il va faire sec pendant l'été, je n'hésite pas à apporter à nouveau 20 kg d'azote pour me permettre de ne pas manquer d'herbe pendant quelques jours au cours de l'été"*.

Sur les parcelles de fauche, J.L. GAUGAIN apporte environ 10 t/ha de compost à l'automne puis, en fonction des besoins en herbe, 20 à 30 kg d'azote après la fauche. Au total, ce sont 50 unités d'azote par hectare et par an qui sont apportées, dont pratiquement la moitié d'origine organique. Là encore, il convient de souligner la conduite économe en intrants. Le coût d'engrais est d'environ 215 F/ha.

Conclusion

L'exploitation de J.L. GAUGAIN possède de nombreux atouts qui justifient le succès du système d'exploitation choisi. Ainsi, le contexte pédoclimatique et la qualité des sols permettent une pousse régulière de l'herbe. La race normande permet de bien valoriser l'herbe et le foin, et le système s'intègre parfaitement dans la démarche commerciale de sa fromagerie.

Malgré une fertilisation azotée faible et un chargement moyen (1,4 UGB/ha), l'éleveur ne connaît en général pas de difficulté au pâturage. Il a pour ce faire une technicité de pâturage remarquable reposant sur un pâturage rationné au début du printemps puis tournant ensuite, l'utilisation des élèves pour finir le pâturage des vaches laitières, une fertilisation distribuée avec parcimonie en fonction de l'année climatique et quelques détails maîtrisés tels que les accès aux parcelles et l'abreuvement à l'eau courante.

Tous ces éléments concourent à une parfaite maîtrise du système, tant sur le plan technique qu'économique. En 8 années, J.L. GAUGAIN a complètement transformé son exploitation. Il l'a modernisée : construction d'une stabulation pour les vaches, d'une salle de traite, de bâtiments pour les élèves, de hangars à fourrages, l'a mise aux normes. Le tout, avec le souci de l'efficacité des investissements, de l'organisation du travail et de sa qualité.

Le rapport EBE/Produit brut n'est descendu qu'une seule fois sous la barre des 50%. Il se situe plutôt aux alentours de 55%. Une grande maîtrise du pâturage et une très bonne valorisation des produits lait et viande expliquent en partie cette efficacité.

Malgré tous ces avantages et toutes ces qualités, J.L. GAUGAIN reconnaissait "*que cette année fut particulièrement difficile en raison d'une pluviométrie élevée au printemps suivie d'une brusque sécheresse à partir de mi-mai jusqu'en juillet ; à tel point qu'il fallut faucher des surfaces hors de l'exploitation et mettre des animaux en pension*". Rien n'est parfait...

Accepté pour publication, le 16 octobre 2001.

SUMMARY

Grazing management on a farm in Normandy emphasizing the quality of grass and of produce

Mr. GAUGAIN, a farmer in Normandy (Calvados), uses a forage system based exclusively on grass, which is highly performing. He produces 275 000 l milk (46 cows, 6 000 l/cow) and 30 steers (sold at 450 kg) on 81 ha native pastures whose production is well distributed over the year ; the stocking rate is 1.4 L.U./ha. He aims at a high-quality produce obtained with a simple and thrifty feeding system : limited concentrate costs (0.15 F/l milk), exclusive grazing during 8-9 months (40, later 85 ares per cow). The calvings are relatively well distributed over the year (50% in autumn), so as to get a more even production of milk and meat. Strip grazing is practised, with a fence in front and one behind, and is permanently adjusted to get herbage of constant high quality ; with the same aim, nitrogen fertilizers are applied (lightly) according to the growth of grass ; the paddocks are topped ; the heifers and steers graze after the dairy cows and clean the pastures ; care is taken of the accesses to limit trampling...